



ARTH

Gestion animalière

Inondations juillet 2021



Rapport présenté par Michael Robert, Sergent pompier, conseiller technique ARTH Zone de Secours
Hesbaye 17 janvier 2022

Table des matières

1. CADRE LEGAL ET REGLEMENTAIRE	4
2. L'ARTH	5
2.1. Contexte environnemental et sociétal	5
2.2. ARTH : une opportunité de répondre aux besoins	5
2.2.1. Contexte	5
2.2.2. Objectif	6
2.2.3. Composition de l'unité	6
2.2.4. Équipements	6
2.2.5. Missions	7
2.2.6. Zone d'actions ARTH	7
2.2.7. Collaborations	7
2.2.8. Quelques chiffres	9
3. LIGNE DU TEMPS ET ACTIVITES MENEES DANS LE CADRE DES INONDATIONS	10
4. ENSEIGNEMENTS DE LA CRISE	22
4.1. Contraintes constatées	22
4.1.1. Comportement de la population	22
4.1.2. Moyens	24
4.1.3. Caractère inédit et hors norme de la crise	25
4.1.4. Zone géographique et accessibilité	25
4.1.5. Gestion de la communication	25
4.2. Points de solutions	26
4.2.1. Mutualisation	26
4.2.3. Centralisation	27
4.2.4. Harmonisation	27
4.2.5. Acquisition de matériel adapté	28
4.2.6. Coordination des initiatives citoyennes	30
4.2.7. Humain-Animal : une vision complémentaire ?	30
CONCLUSION	31

INTRODUCTION

À la demande de Madame la Ministre du bien-être animal Céline Tellier, le présent rapport vise à faire état de la mobilisation de l'unité spécialisée ARTH, telle qu'elle a été engagée au niveau de ses ressources techniques lors des inondations de juillet dernier.

Pour structurer ce rapport, le premier chapitre sera consacré au rappel du cadre légal dans lequel l'ARTH est amenée à intervenir.

Le deuxième chapitre présentera l'ARTH (présentation de nos ressources humaine et techniques, de nos missions et de nos collaborations).

Le troisième chapitre sera consacré à la crise, singulièrement aux activités menées par l'unité dans le cadre des inondations ; nous détaillerons la diversité de nos interventions mais aussi leurs limites.

Le quatrième et dernier chapitre sera consacré aux enseignements et aux réflexions. Nous tenterons de dresser certaines pistes d'amélioration et ferons quelques propositions de fonctionnement.

Une conclusion clôturera ce rapport.

1. CADRE LEGAL ET REGLEMENTAIRE

Notre activité prend sa source dans l'Arrêté royal du 20 septembre 2017 modifiant l'arrêté royal du 10 juin 2014 déterminant les missions et les tâches de sécurité civile exécutées par les zones de secours et par les unités opérationnelles de la protection civile et modifiant l'arrêté royal du 16 février 2006 relatif aux plans d'urgence et d'intervention.

Il précise que la recherche et le dégagement de personnes et d'animaux en situation périlleuse fait partie des missions des zones de secours.

Les animaux étant considérés juridiquement comme un bien appartenant aux personnes et compte tenu des dispositions relevées ci-dessus, la compétence des pompiers pour le sauvetage d'animaux et en particulier les N.A.C. est établie.

Les N.A.C. peuvent en effet constituer un danger pour les personnes mais également pour eux-mêmes lorsqu'ils sont en dehors de leur milieu naturel.

[A.R. du 20 septembre 2017, art. 7. (Vig. 1er janvier 2019) (M.B. 09.10.2017)

- ANNEXE 1 MISSIONS ET TÂCHES DE SÉCURITÉ CIVILE EFFECTUÉES PAR LES ZONES DE SECOURS ET PAR LES UNITÉS OPÉRATIONNELLES DE LA PROTECTION CIVILE

3. Sauvetage de personnes et assistance aux personnes dans des circonstances dangereuses et protection de leurs biens		
A. Personne bloquée dans un immeuble (urgent), petit animal en danger urgent, Objet menaçant de tomber sur la voie publique, animal dangereux	Ouverture de porte, sauvetage, intervention	-
B. Nid de guêpes, autres insectes dangereux	Destruction urgente	-
C. Gros animal en danger (urgent) ou à l'eau	Sauvetage	-
D. Tempête, tornade	Sauvetage des personnes et protection urgente des biens, étançonnement et bâchage urgents	-
E. Inondations	Sauvetage et évacuation par bateau, pompages urgents, distribution et placement de sac de sable et autres moyens de protection distribution de vivres (sans nourriture) et d'eau potable	Colmatage et renforcement de digues, placement de digue artificielle, pompage de capacité supérieure à 10.000 litres, en cas de débordement de cours d'eau, évacuation de la population, sauvetage spécialisé (Flood rescue)

2. L'ARTH

2.1. Contexte environnemental et sociétal

Les services de secours sont de plus en plus confrontés aux interventions mettant en cause des animaux.

Ce phénomène est lié aux éléments suivants :

- Une forte augmentation des animaux exotiques comme animaux de compagnie.
- Les chiens ou animaux dits « dangereux ».
- Une faune sauvage qui prolifère à proximité voire dans les villes.
- Une augmentation des transports d'animaux.
- Une forte augmentation du trafic animalier.

Nous constatons également des caractéristiques comportementales, propres aux habitants qui nourrissent des liens privilégiés quels qu'ils soient pour des animaux domestiques ou de nouveaux animaux de compagnie. C'est une réalité à prendre en considération dans une dynamique de sauvetage, considérant que le lien entre les deux, si seul l'un des deux peut être sauvé, va créer une certaine forme de résistance au sauvetage et à l'évacuation.

2.2. ARTH : une opportunité de répondre aux besoins

2.2.1. Contexte

La Hesbaye compte de nombreux élevages agricoles (bovins, ovins, équins, caprins, canins...), une faune sauvage avec des terres (sangliers, chevreuils...), sans oublier l'implantation de cirques en période estivale.

Enfin, les comportements sociétaux évoluant, certains animaux exotiques sont devenus domestiques (serpents, iguanes, araignées...) : ce sont les nouveaux animaux de compagnie (Nacs).

Fort de ce constat, et s'appuyant sur l'expertise des précurseurs dans le domaine du risque animalier, la Zone de Secours Hesbaye a mis en place, le 1er janvier 2017, une nouvelle équipe spécialisée : Animals Rescue Team Hesbaye

De cette manière, la Zone de secours Hesbaye engage des moyens spécifiques pour faire face aux missions animalières qui font partie des missions de l'A.R. du 20 septembre 2017.

2.2.2. Objectif

Son objectif est d'apporter aux services de secours et citoyens une réponse urgente et efficace dans toute situation où les animaux de toutes espèces sont impliqués, soit en tant que victime, soit en tant que risque pour la population ou l'environnement.

2.2.3. Composition de l'unité

Notre unité est composée de 25 personnes, 18 pompiers spécialisés, 6 chefs d'équipe et 1 conseiller technique. Elle intervient 24h/24h, et garanti un départ d'une première équipe dans les 7 minutes.

En attente d'être reconnu parmi les spécialisations officielles pompier au SPF intérieur, nous avons développé une procédure opérationnelle standard d'assistance aux animaux

2.2.4. Équipements

Nous disposons actuellement d'un ancien véhicule d'intervention pour réaliser nos missions et de matériel de contention et de capture pour répondre aux besoins ; en fonction de l'espèce rencontrée.



2.2.5. Missions

- Accidents de la route (VAN, camion de bétail, véhicule léger)
- Animaux dangereux (ou potentiellement)
- Animaux en danger (chutes, pièges, relevage, autres)
- Animaux sauvages
- Animaux à l'eau
- Incendies impliquants des animaux pour victime (particulier, exploitation agricole, manège, magasin)

2.2.6. Zone d'actions ARTH

L'ARTH intervient principalement sur les 13 communes protégées par la zone de secours Hesbaye mais elle intervient aussi en renfort dans d'autres zone de secours ou province par partenariat et à la demande du chef des opérations territorialement compétents de la zone de secours impactée.

2.2.7. Collaborations

2018 : Début de partenariat avec la zone de secours 2 Liège. Il leurs est loisible de demander un renfort spécifique ARTH pour les missions animalières sur leur territoire.

- **01/01- 31/01 2018** : Convention ARTH- CVU Liège (Clinique Vétérinaire Universitaire). La collaboration avait pour objectif de permettre l'étude et le retour d'expériences relatives aux missions de vétérinaire, au sein des services de secours. Elle avait pour but de donner une plus-value aux interventions pompiers animalières grâce à l'avis et ou aux soins du vétérinaire formé par l'ARTH
- **UPV** : notre unité ARTH a participé également à des réunions avec l'ordre professionnel vétérinaire pour appuyer le projet du **Pr Hugues GUYOT** et du **Dr Thomas DEGANG** pour la présence d'un vétérinaire avec les services de secours. En découlerons les VUSC.

2019 :

- Demande d'intervention de notre unité par la Police Fédérale | Direction judiciaire déconcentrée de Namur | Banditisme & Trafics Sud (BT Sud) dans le cadre d'une perquisition avec présence de Nacs.

- Prise en charge temporaire par notre structure de 72 reptiles saisis le 16/10/2019 par les services de l'UBEA. Dossier coordonné par **Dr Elisabeth BERNARD**.

- A.R.T. Hesbaye et DNF réunion avec monsieur **André THIBAUT** Chef de Cantonnement du DNF.

Présentation de notre travail et collaboration sur le terrain entre nos services.

(Proposition de former les agents du SPW à la manipulation des Nacs)

- Accord de coopération entre les services de police de la province de Liège concernant l'appui de l'unité ARTH.
- Aide au plan d'action concernant la problématique des tortues de Floride pour le cabinet de l'échevinat du bien-être animal de la ville de Liège.
- Concertation ARTH et le CU 112 de la province de Liège pour définir un Protocol d'appel de l'unité ARTH dans la province de Liège. En découlera également une formation des calltaker de la centrale d'urgence 112 Liège sur la gestion des appels animaliers.

2021 :

- Demande d'intervention judiciaire par la Zone de Police Mazerine Div. Rixensart Brabant Wallon avec la présence de monsieur **Cédric Hotchamps** Inspecteur Environnement/CITES et du **Dr Marc KIEVITS** Inspecteur vétérinaire – APJ Service public de Wallonie.
- Convention relative aux cellules A.R.T de la Zone de secours VESDRE-HOEGNE & PLATEAU et de la Zone de secours HESBAYE. Mutualisation des moyens et renfort.

2022 : Convention avec les VUSC (à l'étude)

Durant ces 4 années d'existence, l'unité ARTH de la zone de secours Hesbaye est intervenue et a collaborée à de nombreuses reprises avec les services suivants :

- Police locale et fédérale
- Police Judiciaire
- Pour L'UBEA Service public de Wallonie
- DNF Service public de Wallonie

2.2.8. Quelques chiffres

2017 – 2022 :

- 275 interventions courantes (missions inondation non reprises)
- 970 animaux sauvés (certaines missions comprenaient un grand nombre d'animaux camion, exploitation agricole, trafics, etc...)
- 82 missions (missions inondation non reprises ; source Rapport d'activités 2021)

L'ARTH est intervenue en 4 ans sur 61 communes Wallonne :

- 51 en Province de Liège.
- 6 en Province du Brabant wallon.
- 2 en Province de Luxembourg.
- 1 en Province de Hainaut.
- 1 en Province de Namur.

Amay – Ans – Awans-Aywaille- Bastogne -Berloz -Beyne-Heusay- Blegny- Braine-le-Comte - Braine l'Alleud- Braives -Burdinne- Chaudfontaine- Ciney- Comblain-au-Pont -Crisnée -Donceel -Engis- Esneux- Faimés- Ferrière- Fexhe le Haut Clocher -Flémalle -Fléron -Geer -Grâce-Hollogne- Hannut -Hélécine- Herstal -Huy - Jodoigne - Juprelle -Liège- Lincet- Malmedy- Marche en Famenne- Marchin -Nandrin- Neupré -Olne -Oreye- Orp-Jauche -Oupeye- Pepinster -Plombière -Raeren- Remicourt-Rixensart- Saint- Nicolas -Saint-Georges - Seraing -Soumagne- Theux- Trooz-Verlaine- Verviers -Villers-le-Bouillet- Visé- Wanze -Wasseige- Waremme

3. LIGNE DU TEMPS ET ACTIVITES MENEES DANS LE CADRE DES INONDATIONS

Cette ligne du temps reprend toutes les actions ou demandes de la structure ART de la zone de secours Hesbaye durant les inondations de juillet dernier, précisément du 14 juillet au soir au 24 juillet dans la journée.

- **14 juillet 21h15**

En ma qualité de Conseiller technique ART, je suis contacté en direct à mon domicile par un officier des pompiers de Liège en difficulté avec des chevaux et bovins pris au piège par la montée des eaux à Esneux en bordure de l'Ourthe ; il demande ma présence. Je m'y rends directement, cela se trouve à 10 minutes de mon domicile. Sur place, l'officier des pompiers de Liège ainsi que le propriétaire me demandent de l'aide pour évacuer les animaux en difficulté et me demandent de reprendre le commandement de l'intervention, car ils sont occupés à évacuer les habitants du bord de l'Ourthe à Esneux. L'équipe ARTH est alors déclenchée.

5 chevaux et 4 vaches sont sauvés in extremis de l'eau.

À ce moment-là, nous comprenons que la situation devient hors norme autour de nous ; nous peinons même à quitter Esneux, les routes devenant impraticables.



© ARTH



- **15 juillet 00h21**

Toujours en qualité de Conseiller technique ART, je reçois le sms d'un élu de la ville de Liège qui me demande que faire par rapport à cette demande par SMS : « Bonjour, je suis la vétérinaire rue des grands prés à Chênée. Nous avons un chat hospitalisé au cabinet et nous n'avons pas pu le récupérer. Tout est saturé, que puis-je faire ? »

Nous commençons à prendre conscience que la Vesdre du côté de Chênée commence à sortir de son lit mais nous étions loin d'imaginer ce que cela serait le lendemain.

Je contacte directement le vétérinaire de Liège, à l'époque le **Dr Phillippe Schutters**, qui me dit que le cabinet de l'échevinat du bien-être animal s'occupera le lendemain matin de cette problématique.



Chênée le 15 juillet matinée © AP Photo/Valentin Bianchi

- **15 juillet 07h57**

Réception d'un message de BE-Alert :

BE-Alert - Province Liège - Nombreuses routes inaccessibles ou dangereuses - Évitez les déplacements
- télétravail - Priorité absolue aux secours.

- **15 juillet**

L'unité ARTH est déclenchée pour la première fois sur la zone de secours Hesbaye qui est également impactée par les inondations pour le sauvetage d'animaux prisonniers en prairie. Plusieurs sauvetages sur plusieurs communes hesbignonnes seront effectués.



- **16 juillet 06h50**

Des sauvetages continuent à être effectués par l'unité ARTH sur la zone Hesbaye.

- **16 juillet 19h17**

L'unité ARTH est demandée sur place à l'État-major des pompiers de Liège, avec un vétérinaire en prévention des évacuations en cours sur Liège.

Une fois sur place après 2h d'attente dans la cour de la caserne Ransonnet, l'unité ne sera jamais engagée sur le terrain, sans davantage d'explications. Retour en Hesbaye.



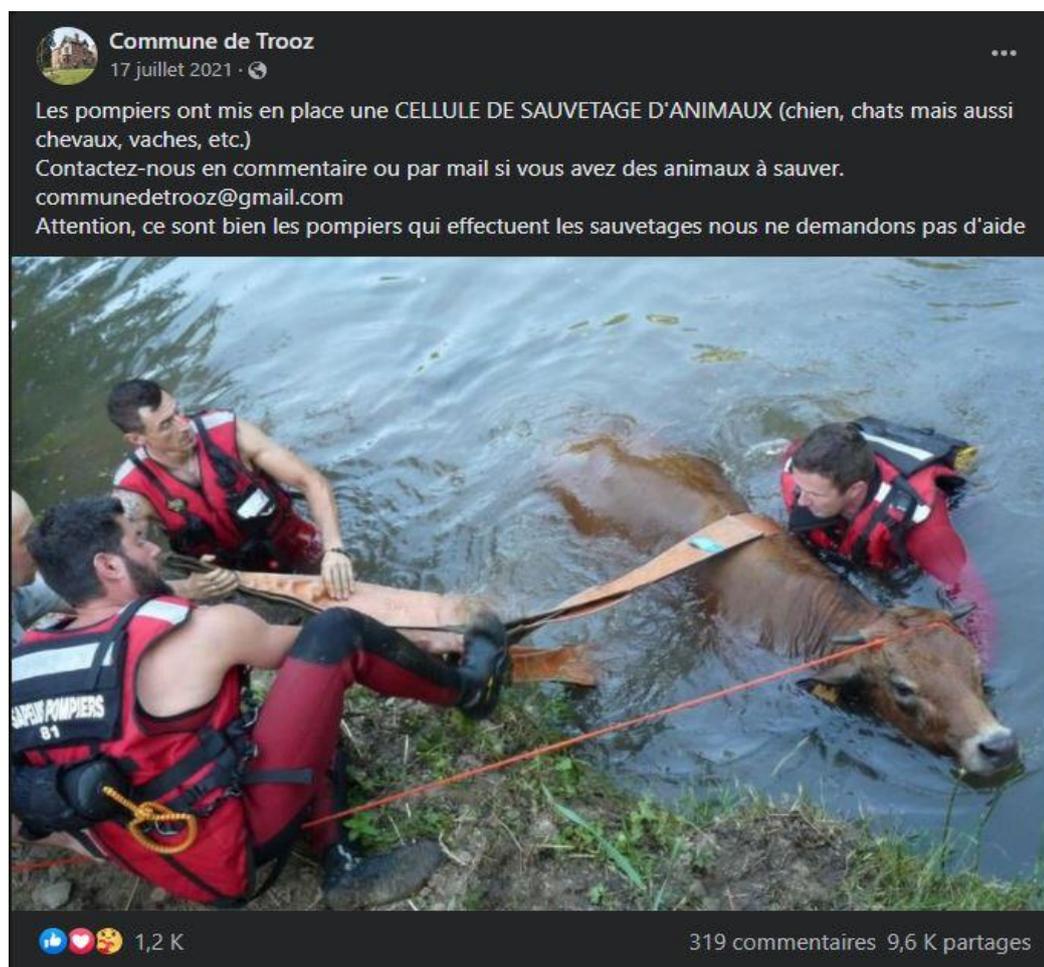
- **17 juillet**

14h20

Le commandant de la zone de secours Hesbaye, le **Major Marc DUVIVIER**, présent au centre de coordination provinciale propose au Gouverneur d'engager son unité ARTH pour la gestion animalière de la crise, partant du principe que nous sommes les plus à même d'intervenir dans ce domaine.

Le **Major DUVIVIER** m'a alors contacté, en tant que son conseiller technique ART, pour prendre la coordination provinciale de la partie « animalière » de la crise et organiser les moyens sur le terrain pour la province de Liège.

J'ai à ma disposition, via ma zone de secours, - qui rappelons-le est également impactée-, un véhicule de reconnaissance ainsi que l'unité ART.



14h30

Je mets en préalerte toute l'unité ARTH. Je contacte le **Pr Hugues GUYOT** pour les VUSC et le vétérinaire communal de la ville de Liège, le **Dr Philippe SCHUTTERS**. Je les convie d'urgence à une réunion de crise à la Faculté vétérinaire de Liège à 15h30 pour l'organisation sur le terrain.

15h30

Début de la réunion avec **Pr Hugues GUYOT** et le **Dr Philippe SCHUTTERS**.

Après 30 minutes de réunion, nous nous mettons d'accord sur l'organisation et la sectorisation sur les zones les plus touchées sur la province de Liège.

- Le cabinet du bien-être animal de la ville de Liège et de son vétérinaire le **Dr Philippe SCHUTTERS** ayant autorité sur les communes desservies par Liège, s'occuperont des localités de **Liège, Angleur, Chênée**.
- Les VUSC du **Pr GUYOT** ayant une équipe de vétérinaires plus importante et géographiquement dispersée sur le territoire de la province, s'occuperont en plus des chiens de la protection civile sur le terrain ; des communes de **Chaufontaine, Esneux, Eupen, Limbourg, Pepinster, Theux, Trooz et Verviers**.

Il est demandé également aux deux services de centraliser les dons en nourriture qui affluent de partout et d'ouvrir pour la ville de Liège et pour les VUSC un numéro unique d'appel d'urgences.

Durant la crise, je demande aux deux parties de me faire rapport des actions et chiffres de la journée avant 20h, et que toute sortie médiatique ou statistique, et que toute difficulté constatée sur le terrain me soit rapportée. Je demande également un point sur la situation chaque jour avant 20h (debrief).

15h40

L'unité ARTH est engagée sur plusieurs sauvetages urgents du côté de Liège.

Les opérations seront stoppées à 23h, l'obscurité et le manque d'éclairage rendent les opérations dangereuses.



- **18 juillet 08h00**

L'unité ARTH engagé sur le terrain, dont la mission est de libérer des animaux restés dans des habitations évacuées, les propriétaires demandent notre intervention pour sortir les animaux qu'ils ont dû abandonnés dans les zones inondées.



- **18 juillet 12h58**

Je reçois un mail du centre de crise fédéral :

« *Bonjour,*

Des bénévoles d'une ASBL flamande (LostDogzzz) souhaitent savoir s'ils peuvent offrir leurs services afin de tenter de retrouver les nombreux animaux de compagnie qui ont disparu dans les zones touchées par les inondations. Cette ASBL demande les endroits où leurs services pourraient être utiles afin de pouvoir effectuer une action coordonnée.

Geert Coremans 0477 56 14 05 drgcoremans@gmail.com

Merci de nous tenir (informés)

BERT HERTENWEG Coördinator Opleidingen & Oefeningen »

Je valide leur intervention et demande à être contacté dès leur arrivée pour les rencontrer et les briefer.

- **18 juillet**

Je vais quant à moi faire le tour de toutes les communes le plus touchées pour faire un bilan des besoins au niveau animalier. Je ne peux que constater la désolation et le caractère hors normes de la situation, les gens vident leur maison, l'odeur du mazout se fait ressentir partout et le soleil et les températures élevées n'aident pas. Je constate que beaucoup de gens qui ont tout perdu recherchent encore leurs animaux dans l'espoir de les retrouver en vie.

Malgré des animaux errants retrouvés en vie sur ma route, il y a davantage d'animaux morts au milieu des débris, dans les maisons, sur la route ou même dans les arbres.

Au vu du climat annoncé pour la semaine avec de fortes températures, je contacte le Pr Guyot pour lui faire part de mon inquiétude concernant le risque sanitaire et psychologique : sanitaire pour les animaux en décomposition au milieu des décombres ; psychologique pour les familles voyant leurs animaux de compagnie flotter ou morts dans leur propriété ou même dans la rue.

Le Pr Guyot me confirme qu'il y a bien un risque pour la population au niveau sanitaire.

Risques biologiques

Les cadavres des animaux sont porteurs d'agents biologiques pouvant être dangereux pour l'homme. Ces agents se nourrissent des matières organiques en décomposition.

L'animal mort par contamination peut également transmettre des agents pathogènes à l'homme dans les 48 h après la mort : la tuberculose, les streptocoques du groupe A, les gastro-entérites (choléra, hépatites, E. coli, rotavirus, Salmonelles, Shigelles et fièvre typhoïdique et paratyphoïdique), les encéphalopathies spongiformes (Creutzfeld-Jakob), hépatites B et C



À ce moment des opérations, le sauvetage animalier diminuait mais le risque sanitaire pour l'homme augmentait. J'ai alors remonté l'information à l'inspecteur d'hygiène de la province ainsi qu'à mon supérieur direct le major Duvivier pour que le centre de crise en soit informé.

- **18 juillet 14h10**

À ce moment précis de la crise, l'urgence n'était plus la même. Il a été proposé d'opérer de la manière suivante : laisser les VUSC ainsi que la ville de Liège gérer les petites urgences, soins ou contrôle. Et aux équipes ART d'être engagées pour l'enlèvement des dépouilles d'animaux.

La zone de secours Vesdre-Hoegne-Plateau dispose depuis le 1^{er} janvier 2021 d'une unité presque semblable à l'ART de Hesbaye. Leur zone de secours étant la zone la plus impactée des inondations, nous ne les avons pas sollicités directement pour laisser la priorité au sauvetage humain. De plus, deux de leurs postes de secours ont été dévastés par les eaux. Mon homologue de l'ART, le lieutenant Michele Firmin (Verviers), m'a confirmé que je pouvais disposer de renfort de leur unité ART pour cette mission ce que j'ai bien sûr accepté.

À ce moment-là et avec accord du commandant de zone le major Duvivier, nous avons centralisé les appels pour les dépouilles d'animaux dans notre zone de secours.

Le gouverneur a alors fait ce message suivant à la population.

AVIS A LA POPULATION : DEPOUILLES D'ANIMAUX

« Si vous êtes malheureusement confrontés à la mort d'un animal domestique ou sauvage, merci d'absolument prendre contact avec l'Animal Rescue Team des pompiers à l'adresse e-mail suivante : dispatching601@gmail.com ou au numéro suivant : 019/605.420, pour que les dépouilles d'animaux soient évacuées dans les meilleurs délais afin d'éviter tout risque sanitaire. »

Au même moment, j'ai été contacté par votre cabinet pour nous témoigner votre gratitude face au travail accompli et à accomplir encore et nous proposer de l'aide dans cette crise. J'ai accepté cette aide précieuse, et c'est ainsi que j'ai été mis en contact avec la société RENDAC pour l'enlèvement des dépouilles, et avec monsieur Luppolo dont l'application 'Animal Research' pourrait constituer un outil de centralisation existant, gratuit et efficace pour le recensement des animaux retrouvés dans le cadre des inondations.

- **18 juillet 15h20**

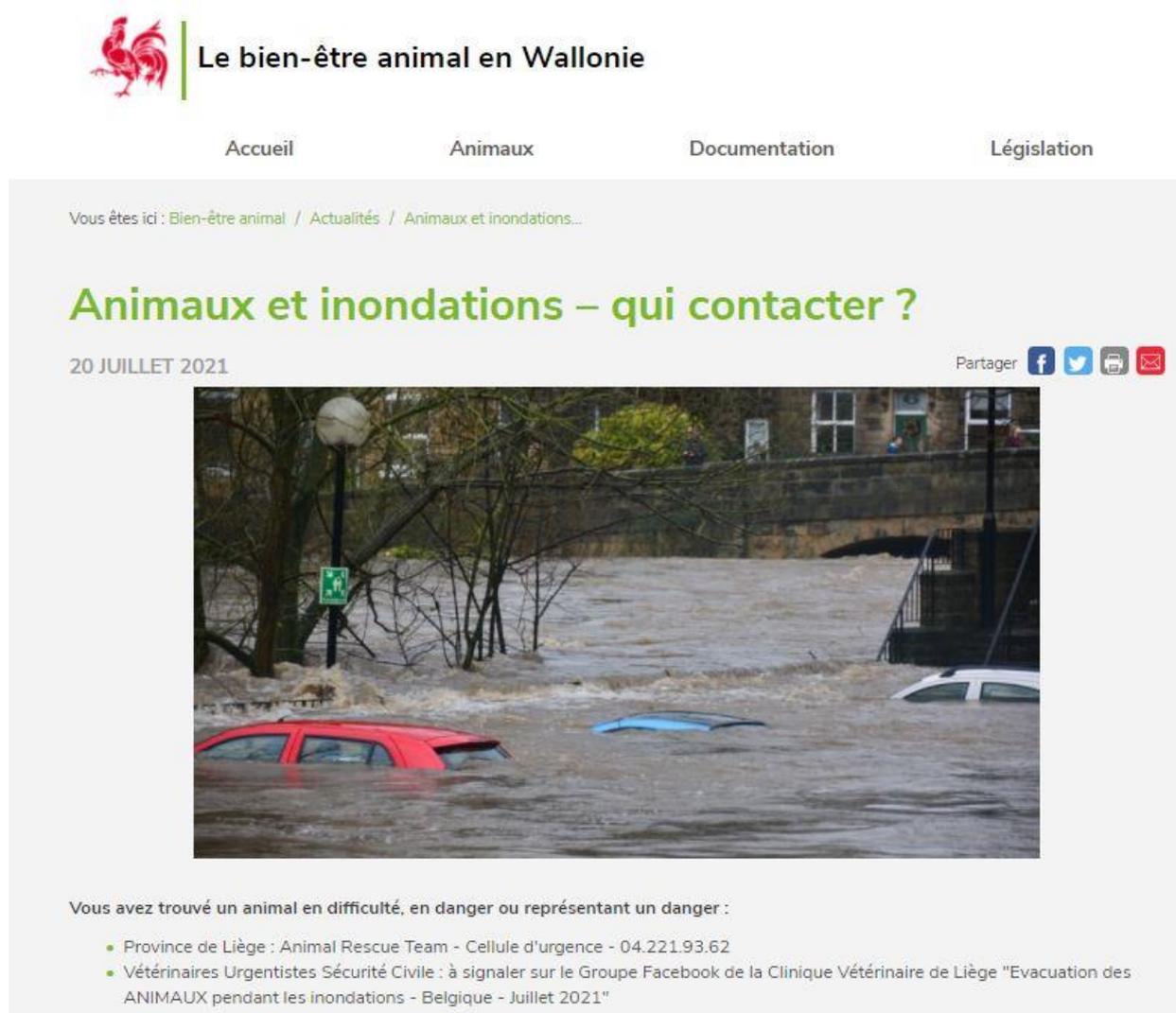
Arrivée de l'association lostdogzzz de Flandre avec une dizaine de volontaires à Pepinster, leur missions distribution de nourriture pour animaux, petits soins, orienter les victimes en recherche de leur animal de compagnie ou les orienter vers des centres de soins.

Ils vont travailler sur le terrain jusqu'au 23 juillet au soir et sur toutes les zones touchées.



- **20 juillet**

Vos services publient sur le site internet l'information suivante, afin d'aider à l'orientation en donnant une série de points de contact :



Le bien-être animal en Wallonie

Accueil Animaux Documentation Législation

Vous êtes ici : [Bien-être animal](#) / [Actualités](#) / [Animaux et inondations...](#)

Animaux et inondations – qui contacter ?

20 JUILLET 2021

Partager    



Vous avez trouvé un animal en difficulté, en danger ou représentant un danger :

- Province de Liège : Animal Rescue Team - Cellule d'urgence - 04.221.93.62
- Vétérinaires Urgentistes Sécurité Civile : à signaler sur le Groupe Facebook de la Clinique Vétérinaire de Liège "Evacuation des ANIMAUX pendant les inondations - Belgique - Juillet 2021"

- **21 juillet**

Appel d'un agent DNF pour demander s'il pouvait nous aider. J'ai conseillé, après avoir inspecté les différentes zones touchées, de faire le tour des berges car la faune et la flore avaient été violemment impactés et d'effectuer déjà un travail de recensement mais qu'au niveau urgence nous étions dans une autre phase (davantage post-aigue qu'aigue).

- **18 juillet au 24 juillet : gestion dépouilles d'animaux**

Durant 7 jours, les unités ART de Hesbaye et Vesdre-Hoegne-Plateau vont prendre en charge 70 dépouilles d'animaux en décomposition avancée, les recenser, les identifier, les déposer dans des camions Rendac mis à des endroits stratégiques pour être enlevées. Nous avons également contacté les propriétaires pour annoncer la triste nouvelle, que ce soit à titre personnel ou parce qu'ils étaient propriétaires d'un élevage, impliquant des démarches d'assurance.

À partir du 24 juillet, le plus gros du risque sanitaire animalier et sauvetage était levé, nous avons repris les interventions de manière courante et avons laissé les communes reprendre cette tâche.



- **17 juillet au 24 juillet**

Il faut noter également que tout au long de cette crise, de nombreux contact téléphonique ont été gère pour apporter des précisions, prendre des décisions avec de nombreux acteurs ou victimes.

- Des élus locaux
- Les VUSC
- Les pc Ops
- La D3
- Le SPW
- La cellule de planification d'urgence du gouverneur
- Le centre de crise
- Des victimes
- La presse
- Des bénévoles
- Des refuges
- Les creaves

Les chiffres des inondations juillet 2021 (en synthèse)

Sauvetages animaliers (toutes espèces confondues - sauvages et domestiques - du plus petit au plus grand) : 160 sauvetages (recensés à ce jour)

Risque sanitaire et prise en charge des dépouilles d'animaux (toutes espèces confondues - sauvages et domestiques - du plus petit au plus grand) : 70 dépouilles (parfois dans des situations extrêmes.

Exemple : un cheval mort dans un arbre à Trooz)

Les animaux égarés : voir sauvetages animaliers.

À ce jour nous n'avons pas d'information sur les interventions menées après le 24 juillet en lien avec les inondations.

4. ENSEIGNEMENTS DE LA CRISE

4.1. Contraintes constatées

4.1.1. Comportement de la population

Ce principe est à la fois une force et une fragilité : on remarque en temps de crise que les gens ont tendance à avoir des comportements prosociaux, un besoin de se sentir utile dans la crise, de s'investir (parfois en s'exposant au danger eux-mêmes) et d'aider les autres. Ça peut être positif mais il faut donner des limites et voir ce que l'on peut demander aux gens et ce qu'ils ne doivent pas faire.

Beaucoup de personnes se sont improvisé sauveteur au péril de leur vie pour sauver des animaux, alors que le sauvetage d'humain était toujours en cours, aggravant potentiellement la situation des sauveteurs avec des victimes supplémentaires alors qu'elles ne l'étaient pas au départ.

Mais il y a aussi dans ces comportements un magnifique élan solidaire.



Chaque vie compte. Cet état d'esprit est de plus en plus constaté au sein de la population, surtout si l'animal est un membre à part entière de la famille, certaines personnes ont refusé l'évacuation par les secours si leur animal de compagnie n'était pas sauvé. Parfois l'animal est tout ce qu'un humain possède comme lien.



Les gens qui interviennent ne sont pas forcément reconnus (identifiables, visibles) : nous ne savons pas trop si nous pouvons collaborer avec eux ou pas et si oui, à quel titre.

Des gens de tout le pays sont intervenus et même parfois ont repris des animaux « pour les sauver » chez eux et c'est comme ça que des mois après, des propriétaires ont retrouvé leur animal de compagnie disparu dans une autre province. Cela partait d'une bonne intention, mais nos refuges pouvaient encore accueillir en région liégeoise.

Accueil > L'ACTU DE LA PROVINCE DE NAMUR

Porcinet, perdu dans les inondations à Angleur, retrouvé par une ASBL à Florennes



Idem avec l'application de monsieur Luppolo 'Animal Research', que nous voulions utiliser comme un outil de centralisation, gratuit et efficace pour le recensement des animaux retrouvés dans le cadre des inondations. Nous avons pourtant vu un nombre important d'initiatives citoyennes sur les réseaux sociaux qui dispersaient l'information, alors que des outils, peut-être trop méconnus, existent.

4.1.2. Moyens

Même si nous disposons de beaucoup de matériel pour les missions courantes, un manque de matériel spécifique s'est fait ressentir à de nombreuses reprises, nous obligeant à bricoler ou improviser dans certaines situations.

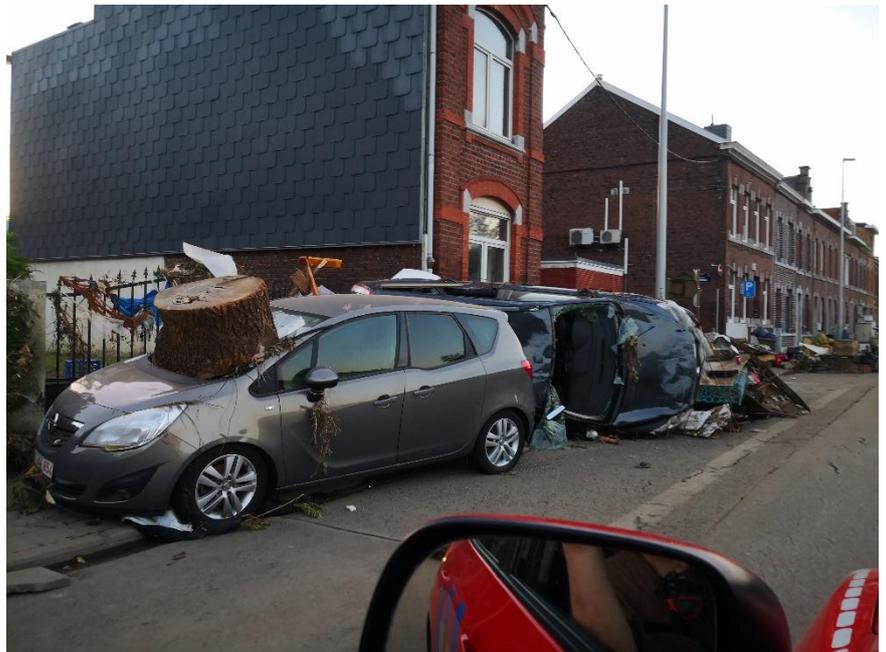


4.1.3. Caractère inédit et hors norme de la crise

Le fait d'avoir vécu notre première crise de cette importance sans procédure ou organisation prédéfinie n'a pas rendu la tâche facile. La réflexion stratégique et la coordination des différents acteurs dans le domaine animalier sur le terrain, cela a donc dû être inventé le 17 juillet à 14h20.

4.1.4. Zone géographique et accessibilité

Le propre de ces inondations a aussi été de provoquer de gros embarras de mobilité : fermeture des voies d'accès, des ponts, et de privilégier bien logiquement les véhicules de secours sur les routes encore praticables afin de ne pas les engorger inutilement.



4.1.5. Gestion de la communication

Forte pression médiatique sur moi avec de nombreuses sollicitations presse, au sujet de la gestion animalière. Sans oublier une certaine concurrence entre acteurs, alors que nous visions tous le même objectif à la base.

4.2. Points de solutions

4.2.1. Mutualisation

Je pense qu'il serait opportun de réunir un groupe de travail avec les acteurs animaliers en région Wallonne pour réaliser un plan particulier d'urgence lors de crises impliquant des animaux.

Au vu de changement climatique, nous devons être très attentifs à ça, nous allons être en zone inconnue et nous ne sommes pas prêts pour ça.

Nous préparer et anticiper des situations jamais vécues, feux de forêt, inondations, intempéries hivernales ne peut être que favorable pour répondre aux crises futures surtout avec le statut de l'animal qui évolue dans notre société. C'est là toute l'importance de la planification d'urgence. On ne fait bien que ce que l'on fait souvent, et on ne fait bien que ce que l'on se donne les moyens d'anticiper.

Les acteurs à réunir selon moi : les pompiers spécialisés animaliers, le monde vétérinaire, le DNF pour la partie faune et flore, l'UBEA.



4.2.3. Centralisation

Pour que les collaborations fonctionnent, la chaîne de commandement doit être claire.

Selon moi, ce commandement reviendrait idéalement à la discipline 1, en raison de son expertise dans la gestion de crise, avec une vision « humaine » avant tout.

Suggestion : Désignation d'un conseiller technique provincial ou Wallon.



4.2.4. Harmonisation

Il serait bon de tenter d'harmoniser le travail entre les différentes disciplines afin d'éviter les conflits durant une crise ou une course médiatique. La réalisation d'exercices ne pourrait que nous aider à mieux nous connaître les uns les autres, à démystifier certaines représentations et à mieux fonctionner ensemble, dans le respect de nos spécificités mais dans un intérêt commun.



4.2.5. Acquisition de matériel adapté

Comme expliqué dans la partie contrainte, même si nous disposons de beaucoup de matériel pour les missions courantes, un manque de matériel spécifique s'est fait ressentir à de nombreuses reprises face à cette crise.

L'ARTH ne dispose pas de **petite embarcation** de sauvetage ; en effet dans de telle situation, tous les moyens sont mobilisés pour l'humain et je me voyais mal faire la demande de renfort d'une embarcation alors qu'elles étaient déjà peu nombreuses.

Ce type d'embarcation serait l'idéal pour nos missions courante et exceptionnelles comme rencontrées en juillet dernier et permettrait les évacuations des animaux vivant ou mort sans devoir mobiliser les moyens du sauvetage humain.



Des équipements de sauvetage aquatique

Nous sommes intervenus en bordure d'eau voir dans l'eau sans équipement approprié toujours en sécurité mais limitant bien sûr nos actions. L'obtention de ces équipements serait une plus-value importante lors de tel situation même au quotidien. Seul 4 équipements complets seraient nécessaires



Un véhicule 4x4

L'accès au site touché fut complexe avec notre ancien véhicule non adapté à ce genre de mission. Si à l'avenir nous devons intervenir sur des feux de forêt ou des inondations avec des zones accidentées, nos actions de secours se verraient fortement ralenties. De plus ce véhicule pourrait tracter une petite embarcation.



4.2.6. Coordination des initiatives citoyennes

Le milieu associatif animalier regorge de personnes bénévoles qui souhaitent s'investir. On sait que le premier acteur de la sécurité civile, c'est le citoyen. Il revient aux pouvoirs publics, il me semble, de prendre cela en considération, et peut-être d'envisager de former les citoyens, les accompagner, leur donner les moyens d'exercer leurs comportements prosociaux tout en se préservant eux-mêmes et en étant efficaces.

4.2.7. Humain-Animal : une vision complémentaire ?

Si la priorité des sauvetages va incontestablement à l'humain, on ne peut pas nier que la perspective de ne pas pouvoir sauver un animal est, pour certains citoyens, un frein au sauvetage de leur propre personne. On sait aussi que le sauvetage animalier, au-delà du lien affectif humain-animal ou du lien « financier » en cas d'élevage, est une manière de prévenir les risques sanitaires.

Nous aurions peut-être été autrement efficaces si nous avions été déclenchés plus tôt. Bien évidemment, sans concurrence avec le sauvetage humain ; le sauvetage animalier pourrait être vu comme complémentaire et non en opposition au sauvetage des personnes.



CONCLUSION

Ce rapport visait à faire le point de la mobilisation de l'unité **Animal Rescue Team** de la zone de secours Hesbaye dans le cadre des inondations de juillet dernier.

Toute crise est une opportunité d'améliorer nos pratiques. La crise est toujours enrichissante même si elle nous a mis face à une situation pour laquelle nous n'avions pas de procédure définie tellement cette crise était inédite : et ce en termes d'ampleur, d'étendue du territoire et aussi par le nombre d'habitants touchés.

Ce qu'il me semble important de retenir c'est le lien entre l'humain et l'animal qui n'est pas un détail dans le sauvetage humain et donc il serait important de reconsidérer ce lien-là dans le sauvetage des personnes, comme expliqué dans les pages précédentes.

Ce qui me semble important aussi, c'est de travailler en faveur davantage de collaboration entre toutes les personnes susceptibles d'intervenir de manière efficace autour de la prise en charge et du sauvetage animalier.

Mais pour pouvoir bien collaborer, il faut pouvoir se connaître et donc je pense important d'envisager également une structure ou une organisation qui permettrait un échange de bonnes pratiques entre les personnes, et définir peut-être un cadre clair pour l'intervention et le sauvetage animalier en région wallonne.

Cela dit, il faudrait peut-être aussi prendre en compte le fait que les crises sont de plus en plus souvent étendues et peuvent même être transfrontalières. Faut-il du coup envisager des exercices transfrontaliers comme nous le pratiquons déjà dans les zones de secours ?

Il serait intéressant d'avoir une vision régionale, mais aussi de considérer qu'en tant que sauveteur, nous devons toujours avoir à l'idée que nous déployons des moyens pour sauver le plus grand nombre et donc on ne doit pas être freinés par des territoires quand il faut intervenir. Nous devons mobiliser les moyens adéquats pour intervenir, bien évidemment toujours dans le respect d'une ligne hiérarchique claire et d'une chaîne de commandement.

Je reste à votre entière disposition.

Michel Robert

Quelques photos de nos interventions de juillet 2021





